

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès

SOMMAIRE

p.1 : L'édito / p. 2 et 3 : International / p.4 à 6 : Place au débat : Pour un grand service public de la perte d'autonomie / p.7 et 8 : Actualité sociale : Printemps des services publics



Dans un mois aura lieu le premier tour de l'élection présidentielle. Je ne reviendrai pas sur le bilan de Macron (voir numéro de février). J'insisterai par contre sur le contexte. En formulant les précautions d'usage, la crise sanitaire semble s'éloigner même si on observe une légère hausse des contaminations ces derniers jours. Il y a seulement une quinzaine de jours on aurait pu penser que cette élection allait se jouer dans un contexte économique favorable, ce qui avantage généralement le gouvernement et le président en place. La décision de Poutine d'envahir l'Ukraine a modifié la donne. Les conséquences de cette guerre vont avoir des répercussions importantes tant en Russie que dans les pays occidentaux. L'essence coûte déjà de plus en plus cher mais ce n'est pas le seul produit qui sera touché. Le gaz, l'électricité et, d'une manière générale, toutes les matières premières vont voir leurs prix augmenter parfois dans des proportions importantes. L'Ukraine regorge de beaucoup de minerais dont la production va manquer. Faute de débouchés ou de ce dont elles ont besoin pour produire, des usines vont devoir fermer, entraînant une nouvelle augmentation du chômage. On parle de 100 000 réfugiés ukrainiens qui pourraient venir s'installer en France. Aujourd'hui Macron semble jouir d'une situation favorable, revêtant les habits de diplomate en chef. Il n'est pas sûr que cela soit toujours le cas dans un mois alors que comme c'est souvent le cas lorsqu'une guerre se prolonge, les éditoriaux des journaux et les émissions spéciales à la télé finissent par être

remplacés par l'actualité au quotidien. D'ici les élections législatives du mois de juin les Français pourraient bien se remémorer les actions des Gilets Jaunes, les grèves et manifestations contre la réforme des retraites, la situation à l'hôpital et la gestion chaotique de la pandémie par le gouvernement, les attaques contre la Sécurité sociale et les services publics. Même s'il refuse le débat avec les autres candidats, Macron ne pourra pas échapper à une critique de son action et de ses décisions passées comme cette vente sous Hollande alors qu'il était ministre de l'économie d'une partie d'Alstom à General Electric et la revente par GE à la France de ces mêmes turbines après qu'au passage certains s'en soient mis plein les poches.

Le candidat président nous promet s'il était réélu l'allongement de l'âge de départ à la retraite à 65 ans ou la libre gestion des équipes pédagogiques par les directeurs d'écoles sans compter la remise en cause de tout ce qui fonde le pacte social français. N'oublions pas que, malgré le « quoi qu'il en coûte », le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté a explosé. Cela au moment où les bénéficiaires des sociétés cotées au CAC 40 n'avaient jamais été aussi élevés.

Plus que jamais, face à la tempête qui s'annonce, il est souhaitable que les partis de gauche se parlent et mettent en place les conditions d'un large accord pour les élections législatives. Le chacun pour soi n'est plus de mise lorsque c'est l'avenir de la France et des Français qui est en jeu.

Marinette BACHE – Pierre KERDRAON

SOLIDARITE INTERNATIONALE



Priorité doit être à la solidarité avec le peuple ukrainien dont le territoire est agressé par l'armée russe et qui résiste sous les bombes. Ce sont toujours les peuples qui souffrent de la guerre. Il faut donc exiger de Poutine le retrait immédiat de ses troupes. Mais il faut aussi construire ensuite les conditions d'une paix durable. Cela exige de la fermeté et de la rationalité.

Nicolas Bonin expose ici de libres propos empreints de raison de ce que pourrait être la bonne diplomatie de la guerre Russie-Ukraine.

- Trois pays apparaissent aujourd'hui comme des médiateurs d'un possible arrêt des combats : Israël, la Turquie et la Chine. Ces pays effectuent des allers-retours entre Ukraine et Russie pour chercher un point où débiter la discussion. Israël est un pays proche des Etats-Unis, mais qui entretient depuis longtemps des relations, sinon cordiales avec la Russie, du moins stratégiques. Pour frapper ses ennemis iraniens en Syrie, elle évite soigneusement de toucher les Russes et se coordonnait avec eux, par exemple. En l'appelant à l'aide, le président Zelenski a choisi judicieusement un pays "neutre". Ce pays ne jouera pas la carte d'un des deux protagonistes. Il peut assurer la navette sans être accusé de jouer double jeu.

La Turquie est membre de l'Otan, mais a récemment eu des coopérations avec la Russie (Syrie, Arménie). Elle a fourni par ailleurs à l'Ukraine des armes hautement symboliques. Quant à la Chine, c'est un allié franc des Russes, mais lié économiquement à l'Ukraine.

- Pourquoi la France (ou l'Allemagne) ne pouvaient jouer ce jeu ? La séquence diplomatique pré-guerre a été portée par la France. Si Poutine avait accepté cette solution, la France aurait alors joué les bons offices. En choisissant la guerre, Poutine n'a pas laissé le choix aux Français. Au contraire, Macron a été en pointe sur la riposte économique. A partir de là, la France devenait un "protecteur" de l'Ukraine et ne pouvait plus jouer le rôle de médiateur.

Précision : Je n'ai aucune amitié pour Macron. Je ne voterais pas pour lui, MAIS sur cette séquence diplomatique, il a fait ce qu'il fallait faire, compte tenu de nos marges de manoeuvre. La France a clairement impulsé la dynamique de la riposte économique, obtenu un réarmement, des changements sur le plan énergétique et agricole. Bref ce qu'elle réclame depuis des mois. On verra si l'essai est transformé par la suite, mais c'est une autre histoire.

Les mauvais procès sur son positionnement diplomatiques sont ridicules. La droite n'aurait pas fait différemment, quant à l'extrême gauche ou l'extrême droite, elles auraient au mieux incanté en faveur de la Paix, au pire laissé Poutine s'emparer de la moitié de l'Ukraine, sans lever le petit doigt. Il fallait les sanctions économiques pour enrayer sa marche en avant, même si elles vont également nous coûter.

Si vous voulez trouver du lourd contre Macron, lisez le Canard de ce jour sur ses liens avec les nationalistes corses, ou les essais sur le rôle d'Alexis Kohler (notamment dans la vente d'Alstom). Sur l'Ukraine, personne n'aurait fait autrement, à moins de servir les intérêts de Poutine et de courir le risque d'une nouvelle invasion à court terme de la Moldavie.

Seconde précision : J'ai l'intuition depuis le début que la proposition de Donbass + Crimée était déjà le compromis envisagé par les Occidentaux avant l'attaque. L'entrée ou non de l'Ukraine dans l'Otan était un faux problème, les Américains se seraient contentés d'un statut de neutralité, dès lors que Poutine n'allait pas pérorer partout : "j'ai bloqué l'Otan". Pourquoi je pense ça ?

1/ Parce que les Américains ont tendance à délaissé l'Otan, où ils aimeraient voir les Européens prendre le relais.

2/ L'entrée de l'Ukraine dans l'Otan n'a jamais été une option, après 2014, sinon, il y aurait eu une brigade américaine sur place et ou davantage d'armes livrées aux Ukrainiens. Au contraire, les Américains ont assimilé l'Ukraine à un risque de guerre avec la Russie. Ce qu'ils ne veulent pas. C'est la Chine leur adversaire.

3/ La manœuvre ici vient de "l'Otan de l'Est", c'est à dire des ex du Pacte de Varsovie comme la Pologne qui veulent voir entrer l'Ukraine pour assurer un front commun contre l'ex occupant. Cet Otan de l'Est est lié à la Turquie par des accords de ventes d'armes. Bref, je pense que le compromis final qui sera trouvé aurait pu l'être sans cette guerre, mais que Poutine a voulu jouer gros et (tenter une partition de l'Ukraine).

Pourquoi la Russie veut-elle négocier ? J'en ai parlé dans mon précédent post, mais la campagne ne se passe pas comme prévu et les buts de guerre espérés sont sans doute loin d'être atteints, à cause des problèmes logistiques et de la résistance ukrainienne. Un des points intéressants, c'est que cette résistance provient autant des ukrainophones que des russophones. Hors Donbass, Poutine a soudé les Ukrainiens contre lui.

Venons-en à l'Ukraine. La dernière déclaration de Zelenski est très parlante. Il accuse l'Otan d'avoir abandonné son pays, ce qui lui permet : 1 d'avoir une explication à fournir à son peuple pour expliquer un arrêt des combats. 2 De faire un geste vers la Russie en indiquant que ce n'était plus non négociable. La Russie a répondu en assurant ne plus vouloir démettre le gouvernement Zelenski. L'option "Finlande" est sur la table.

L'Ukraine a-t-elle intérêt à négocier ? Tant qu'on ne vit pas une guerre sur son propre sol, avec la vie de ses propres enfants, frères, soeurs, parents en jeu, il est difficile de comprendre les Ukrainiens. Elle est prise entre deux options contradictoires et cruelles : d'un côté résister pour que les morts ne le soient pas "pour rien", de l'autre s'en sortir avec un compromis pour se reconstruire. Il y a des éléments que nous n'avons pas : quels sont les stocks disponibles pour les Ukrainiens (armes, mais aussi vivres) ? Quelle est la chance de conserver un mouvement uni en cas d'occupation du territoire ?

Oui, les Ukrainiens ont vaillamment résisté, mais cette résistance a un coût, humain et matériel. N'oublions pas non plus ce qui se passe sur le terrain. Si l'armée russe parvient à percer au Sud, toutes les unités ukrainiennes qui font face au Donbass risquent d'être prises au piège. L'armée ukrainienne aura alors deux options : se replier sur la Dniepr et perdre l'Est du Pays, offrant ainsi la possibilité d'une partition à l'Allemande ; ou résister sur place et poursuivre par du combat de partisans, avec le risque de l'anéantissement. Dernier point, la critique de Zelenski révèle également une part du dilemme : tenir dans des conditions abominables à du sens, si un relais arrive. A Verdun, les soldats français ont tenu avec l'énergie du désespoir, car ils avaient la perspective d'être relevés, via la voie sacrée. Ici, il n'y a pas de voie sacrée et trop peu de volontaires internationaux.

Je l'ai écrit, mais à court ou moyen terme, la Russie peut l'emporter par le nombre, mais se faire pourrir par les Ukrainiens sur le long terme. Dans le même temps, les Ukrainiens jouent sur leur capital sympathie dans le monde, mais subissent aussi une attrition. Ils perdront à un moment l'attention des médias internationaux. Dernier point, la Russie pourrait faire défaut sur le plan économique. Elle a donc intérêt à signer rapidement pour retrouver un peu d'air financièrement. Les deux peuvent avoir intérêt à négocier plus ou moins rapidement.

Pour moi, le compromis pourrait prendre la forme suivante :

Crimée reconnue Russe

Non adhésion de l'Ukraine à l'Otan, avec statut de neutralité dans la Constitution.

Récupération des territoires conquis pendant cette opération par les Russes.

Sur le Donbass, je ne sais pas ce que les Russes obtiendront, annexion, fiction de deux états indépendants ou intégration à l'Ukraine, mais avec large autonomie (retour à Minsk II). Un recul russe sur le Donbass sera un cadeau fait aux Ukrainiens.

Il se pourrait aussi qu'un troc ait lieu pour compenser la non adhésion à l'Otan, ce serait celle d'une adhésion à l'Union européenne. Rappelons-le, mais la Finlande est membre de l'UE sans être membre de l'Otan. Cette option posera la question du devenir de l'Europe de la défense et peut ramener l'Union européenne à un simple espace de coopération économique.

Bien sûr, ça ce serait le compromis si les combats s'arrêtaient maintenant ou dans les quelques jours à venir.

- Côté Russe, une percée en tenaille pour prendre à revers le Donbass offrirait à Poutine un poids supplémentaire dans la négo, MAIS si la situation éco dégénère (et c'est le cas) le prix va devenir plus élevé pour la population et sa popularité.

- Côté Ukrainien, tout repose sur la capacité à tenir encore et encore.

PLACE AU DEBAT



POUR UN GRAND SERVICE PUBLIC DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Par Jean Claude CHAILLEY

Le livre reportage du journaliste Victor Castanet « Les fossoyeurs » a suscité une indignation légitime. Pourtant rien n'est réglé. Ce n'est pas la 1^{ère} fois que la situation indigne de la prise en charge de la perte d'autonomie est dénoncée. Les rapports, de droite comme de gauche, s'empilent depuis des années. Il y a d'innombrables mobilisations syndicales.

► **Il y a urgence à agir, à changer de politique !**

L'innommable loi du 7 aout 2020 contre la Sécurité sociale ET contre la perte d'autonomie doit être abrogée.

L'arme de la dette pour réduire les prestations de la Sécurité sociale

La Sécu était à peu près équilibrée en 2019. Le « quoiqu'il en coûte », lui colle près de 100 milliards de déficit en 3 ans. La loi du 7 aout 2020 impose le remboursement total de la dette de la Sécu, de la dette sociale, jusqu'en 2033. **17 / 18 milliards gaspillés par an !**

C'est une discrimination contre la Sécurité sociale : la dette sociale ne représente que 5 % de la dette de la France. Or la dette de la France ne sera jamais remboursée, elle « roule » : au fur et à mesure des échéances, on réemprunte.

Cette loi organise une offensive durable contre la santé, contre les retraites (65 ans,..), ...

► **Ce n'est pas à la sécurité sociale de supporter la dette Covid, le « quoiqu'il en coûte ».**

La perte d'autonomie est délibérément sortie de la Sécu.

La perte d'autonomie n'a rien de nouveau. La **maladie** d'Alzheimer s'appelait « gâtisme ». On est dans le champ de la maladie, de la Sécurité sociale « de la naissance à la mort », **donc de la branche maladie de la Sécurité sociale.**

Le rapport Vachey, septembre 2020, établit clairement que **la notion de « 5^{ème} risque est une construction politique artificielle » : L'autonomie, ou la perte d'autonomie, n'est donc au sens strict pas un « 5^{ème} risque. Mais la loi organique du 7 août 2020 fait bien de l'autonomie un risque de sécurité sociale ».**

Cette loi est une loi de démantèlement de la Sécurité sociale. Elle confie la perte d'autonomie à la CNSA, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, créée par JP Raffarin et F Fillon ; **ce n'est pas une 5^{ème} branche de la Sécurité sociale. C'est une caisse autonome hors Sécu.**

Dans la logique des différents gouvernements qui ne cessent d'augmenter les exonérations de cotisations sociales « patronales », la branche CNSA est quasi intégralement fiscalisée.

Débat récurrent : la fiscalisation de la Sécu est-elle la solution ? Exemple de la perte d'autonomie. La caisse autonomie CNSA, fiscalisée, est créée en déficit en 2021. Elle est de nouveau en déficit dans le PLFSS 2022, avec un financement très très loin des nécessités.

► **La perte d'autonomie doit être réintégrée dans la branche maladie de la Sécurité sociale**

19 juillet 2021, la « règle d'or » pour verrouiller le tout

La loi du 19 juillet 2021 impose la règle d'or, sur proposition LR, avec accord LAREM.

Les milliards ont été déversés par dizaines et dizaines. Les dividendes ont battu les records. Sitôt passées les élections, il faudra rembourser par les économies sur les prestations sociales, sur les services publics. D'autant que s'y ajoutera l'onde de choc des sanctions de la guerre en Ukraine.

- **Si on veut satisfaire les besoins en protection sociale cet arsenal législatif doit être remis en cause.**

Conséquence de la loi du 7 août 2020 : l'abandon de la loi Grand âge

E Macron avait promis une loi Grand âge comme « marqueur social du quinquennat ». La dette devait être apurée en 2024. Même si c'était fort discuté, il était prévu qu'on continue de verser la CRDS pour financer la perte d'autonomie. Or elle est utilisée pour rembourser la dette. Résultat plus de financement pour la perte d'autonomie, Macron abandonne la loi Grand âge.

- **Il faut une loi Grand âge, satisfaisant les besoins des personnes âgées comme des personnels.**

Une apathie insupportable des gouvernements devant la maltraitance institutionnelle.

La maltraitance, la « non traitance », institutionnelles, c'est en établissement et à domicile, et depuis longtemps. Les constats s'accumulent depuis des années et des années.

Pascal Meyvaert, cité dans la plateforme de l'AD-PA (Association des Directeurs au service des Personnes Agées) : "Je suis médecin coordonnateur depuis 2003 et j'ai l'impression d'entendre la même chose, les mêmes problématiques depuis maintenant presque 20 ans..."

Une aide-soignante citée dans le rapport Libault (17 septembre 2018): « Moi, j'ai fait de la maison de retraite, c'était limite de l'usine, on passait 5 minutes par patient. Vous vous rendez-vous compte? On a 12 minutes pour faire une toilette, officiellement, alors qu'il faut 45 minutes pour faire correctement la toilette d'une personne âgée, vu son rythme. 12 minutes c'est pas possible ».

AD-PA: « Faute de personnel on pratique la contention » .

Un manque de personnels indiscutable et indiscuté.

Cash investigation, 1^{er} mars : « Au Danemark il y a 12 personnels pour 10 résidents, en France 5 ». On peut dire à peu près pareil de l'Allemagne, de la Belgique... **Les manques concernent aussi l'aide à domicile.**

Le rapport Libault (17 septembre 2018) : « Même en l'absence de toute réforme, il faudrait vraisemblablement créer **entre 150 000 et 200 000 ETP** (Equivalents Temps Plein) dans le secteur d'ici 2030 du fait de la seule démographie »

Le rapport El Khomri (29 novembre 2019) demandait « **la création de 93 000 postes sur 2020-2025, la formation de 260 000 professionnels sur la même période pour pourvoir les postes vacants** »

L'AD-PA exige la création immédiate de 40 000 postes...et plusieurs centaines de milliers d'embauches d'ici 10 ans. La FHF (Fédération hospitalière de France) 20 000 postes/ an jusqu'en 2026.

Des organisations syndicales exigent également 200 000 postes en établissements, 100 000 à domicile, ce qui n'est que la stricte nécessité.

Pourtant le PLFSS 2022 Macron n'en prévoit que 10 000 d'ici 2025, à peine plus d'une embauche par EHPAD, si tant est que le plan soit respecté avec les démissions et les difficultés de recrutement !

- **Il faut très rapidement des dizaines de milliers d'embauches !**

La perte d'autonomie n'est pas un tsunami.

Les besoins vont croître : Selon la DREES (décembre 2020), à modèle de prise en charge inchangé, il devrait y avoir 108 000 résident-e-s de plus en EHPAD en 2030.

Mais 90 % des plus de 60 ans n'ont aucune prestation spécifique

L'entrée en EHPAD se fait à près de 86 ans et ne dure que 2 ans et 6 mois en moyenne.

Une augmentation de budget très accessible.

En 2016 la France dépensait 1,7 point de PIB, nettement plus faibles que les Pays-Bas (3,7 %), la Suède (3,2 %), le Danemark (2,5 %),

L'AD-PA évalue la création de 200 000 emplois à un investissement de 7 milliards, desquels il faut déduire 2,5 milliards d'économies sur les allocations chômage.

On peut aussi faire des économies massives par la prévention et de bonnes conditions de travail

- ▶ **Il faudrait que nos gouvernants finissent par comprendre que la prévention, le bien être, sont un investissement rentable !**
- ▶ **Au total, avec les investissements, on peut considérer qu'il faudrait dégager de l'ordre de 20 milliards** (exonérations de cotisations sociales « patronales » 150 milliards par an)

La privatisation à l'origine de la souffrance des personnels et des personnes en perte d'autonomie, en EHPAD comme à domicile.

IRES N° 91-92 : la privatisation : loi du 24 janvier 1997 (Juppé) :

« **La création du statut d'Ehpad permet l'accès de tous les types d'organisations aux financements publics...** Les organisations se retrouvent alors en concurrence. **La loi HPST renforce ce mouvement par la création d'appels à projets...émis par les ARS (qui) mettent directement en concurrence les organisations...** »

« En ce qui concerne **l'Aide à domicile, la création du marché des services à la personne (SAP).** **On assiste ainsi à une banalisation des activités d'aide à domicile, qui deviennent des activités marchandes, au même titre que l'assistance informatique à domicile ou le jardinage** »

L'industrialisation du soin : « Une orientation commune des politiques publiques : industrialiser le secteur et rationaliser l'activité pour limiter les dépenses ...une recherche d'une **standardisation** poussée des procédés ». « C'est avec la loi Borloo de développement des services à la personne de 2005 que le référentiel industriel des services d'AD est le plus abouti ».

On peut faire le même constat à l'hôpital avec la T2A, la Tarification A l'Activité.

On est dans la TAYLORISATION du soin. Avec la concurrence les normes du privé pour faire du profit s'imposent au public pour faire des coupes budgétaires.

Dans le cas des services à domicile il y a une multitude de margoulins. J'en ai fait les frais avec mon père. Lorsque j'ai appelé le Conseil départemental pour me plaindre d'un prestataire agréementé et avertir on m'a répondu : « vous n'êtes pas le premier ». Point final.

Et pourtant la Fédération Nationale de la Mutualité française et France Assureurs exigent une assurance privée pour financer la perte d'autonomie à domicile.

Ça va avec l'aide aux aidant-e-s :

Il est nécessaire d'aider les aidants à pouvoir apporter leur affection à leurs anciens. Mais il faut combattre l'orientation qui consiste à les substituer à des personnels qualifiés pour faire des économies. Le terme « accorder un répit aux aidants » en dit long sur leur souffrance.

CREER UN GRAND SERVICE PUBLIC DE LA PERTE D'AUTONOMIE A DOMICILE ET EN ETABLISSEMENT

- ▶ **Il faut inverser les priorités : « l'humain d'abord »**
- ▶ **il est urgent de sortir la perte d'autonomie du privé lucratif, de la marchandisation, de créer un grand service public de la perte d'autonomie, à domicile comme en établissement, avec le personnel nécessaire, bien formé et correctement rémunéré.**
Qu'on ne nous dise pas que c'est une posture idéologique, non réaliste : le Danemark l'a fait.
- ▶ **Le modèle des EHPAD doit être profondément revu : on doit se sentir « chez soi », intégré à la vie de la cité, quel que soit le domicile.**
- ▶ **Il faut supprimer la barrière d'âge entre handicap et perte d'autonomie.**
- ▶ **La perte d'autonomie doit être prise en charge par la branche maladie de la Sécurité sociale, avec des moyens correspondant aux besoins.**

ACTUALITE SOCIALE



APPEL POUR UN PRINTEMPS DES SERVICES PUBLICS

Cet appel a été initié, avec d'autres organisations, par la Convergence de défense et de développement des services publics ; Résistance sociale le soutient et vous invite à le signer : <https://printempsdesservicespublics.fr>

Face à la crise sanitaire, notre pays et notre système de santé n'ont tenu qu'à un fil. Au dévouement des infirmier·e·s, des aides-soignant·e·s, des médecins de l'hôpital public, parfois épuisés. Au sens du devoir des enseignant·e·s de l'école publique, qui ont accueilli les enfants dans des conditions kafkaïennes. A l'abnégation des agent·e·s des transports publics, du nettoyage, aux travailleurs et aux travailleuses sociales. La liste est longue, de ces agent·e·s et services publics grâce auxquels le pire a été évité.

Tiennent-ils encore, tiennent-ils vraiment ? Ces services publics qui font notre quotidien se dégradent depuis des années, et avec eux l'accès aux droits fondamentaux. Les premier·e·s à en souffrir ont été, nous le savons, les personnes les plus démunies, en situation de handicap ou de pauvreté. Puis, les habitant·e·s des quartiers populaires ou des territoires ruraux qui ont subi les reculs en cascade : poste fermée, puis centre des finances publiques fermé, puis classes de primaire fermées, etc... Cet effondrement touche maintenant l'ensemble de la société – sauf peut-être ceux que la grande richesse met à l'abri.

Nous, citoyen·ne·s, militan·te·s associatifs et syndicaux, agent·e·s des services publics, alertons : nos services publics ont atteint un point de rupture historique, avec la population, avec leurs agent·e·s et avec l'avenir. Rupture avec les populations d'abord. Qui voient les services publics devenir maltraitants : les délais de jugement augmentent, le surtravail des agent·e·s ne suffit plus à compenser leur manque de moyens, les guichets ferment tandis que progresse une dématérialisation à marche forcée. Rupture avec leurs agent·e·s ensuite. Le rationnement de leur temps auprès des usager·e·s rend leur mission impossible. Le mouvement perpétuel des « réformes managériales » désorganise les services. Et lorsqu'ils alertent, ils ont l'impression de prêcher dans le désert voire sont sanctionnés. Rupture avec l'avenir enfin. Quand la lutte contre le réchauffement climatique, la formation de la jeunesse ou la prise en charge humaine des personnes âgées sont subordonnées à des objectifs budgétaires et, de fait, sacrifiées.

Les services publics sont le socle de notre quotidien. Ils sont l'héritage des conquêtes sociales et des choix politiques des générations précédentes, du Conseil national de la résistance à la mise en place de la Sécurité sociale, de la nationalisation de la SNCF à la création du service public de l'emploi. De la même façon, la dégradation des services publics résulte de choix politiques. Et des décisions sont possibles pour reconstruire les services publics qu'il nous faut. Les axes du renouveau, nous les connaissons : l'accès de chacun·e, sur tout le territoire, à tous les services publics et l'égalité de traitement ; la capacité donnée aux agent·e·s de rendre un service de qualité ; la définition collective des besoins.

Il faut davantage de services publics et des services publics renouvelés. Les entreprises, associations ou collectifs de toutes sortes, aussi indispensables et efficaces soient-ils, ne sauraient remplacer des services publics, propriété de toutes et de tous.

Des services publics orientés par la délibération collective, qui ne doivent de dividendes à personne et qui cherchent continuellement à répondre et à anticiper les besoins actuels et de long terme.

On nous oppose leur coût trop élevé ? Sans services publics : pas d'économie, pas d'emploi, pas d'industrie. Sans infrastructures, sans réglementation, sans éducation : pas de relocalisations, pas de circuits courts, pas de virage écologique. Sans services publics : des services privatisés plus onéreux, plus inégalitaires, plus excluants.

Les services publics sont notre avenir. Nous avons besoin de services d'énergie, de transport et d'aménagement publics pour faire face à la crise climatique et à ses conséquences. Nous avons besoin d'une Sécurité sociale forte, d'un service public du logement, de l'alimentation pour affronter la faim et la pauvreté. Nous avons besoin de services publics formés pour en finir avec les violences sexistes et sexuelles et pour lutter contre toutes les formes de racisme et de discrimination.

Nous avons besoin d'une information publique, d'une justice de qualité et d'une recherche indépendante pour reconstruire la confiance dans notre démocratie. Nous avons besoin d'une protection de l'enfance, d'une école égalitaire et d'une université publique pour permettre l'émancipation de la jeunesse. Nous avons besoin d'un service public de santé pour garantir l'accès de proximité à un haut niveau de prévention et à des soins de qualité. Nous avons besoin des services publics de la culture ou du sport pour faire société. La liberté, l'égalité, la fraternité, supposent les services publics.

Nous, jeunes générations qui voulons grandir sur une planète habitable, savons que la protection du climat nécessite des manières nouvelles de décider et d'intervenir en commun. Nous, usager-e-s des services publics, qui les voyons s'éloigner chaque jour davantage de nos besoins quotidiens, souhaitons prendre toute notre part dans leur reconstruction. Nous, agent-e-s du service public, ne voulons plus avoir honte du service dans lequel nous sommes parfois contraints d'exercer et voulons retrouver la fierté de nos métiers. Nous, citoyen-ne-s aux engagements différents, appelons à cette prise de conscience urgente : les services publics ont été gravement délabrés ; leur réinvention est primordiale. Elle doit irriguer tout projet démocratique, écologique et solidaire. Les services publics craquent, les usager-e-s craquent, les agent-e-s aussi, et pourtant, jamais nous n'avons eu autant conscience de l'importance de nos services publics.

C'est pourquoi nous appelons à construire ensemble un printemps des services publics, d'échanges, de débats et d'interpellation. Nous affirmons que notre avenir est impossible sans une sauvegarde et une refonte des services publics : ils doivent s'organiser à partir des besoins actuels et futurs des populations et de la planète et nous allons en commun y travailler.

VOUS AUSSI, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de Résistance Sociale, association loi 1901 :

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel :

webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)